



L'UCRM coordonne le **CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEUR(ES) DE VIOLENCES CONJUGALES OCCITANIE OUEST (CPCA)**.

LA SPÉCIFICITÉ DES DISPOSITIFS CPCA EST DE :

- Fournir un accompagnement coordonné et global, afin de réduire les risques liés aux violences conjugales (insertion socio-professionnelle, soins et thérapeutique);
- Accompagner des auteurs judiciairisés et/ou des auteurs inscrits volontairement dans une démarche de réinsertion;
- Agir sur le terrain de la prévention et de la lutte contre la récidive, et ce faisant, protéger les victimes.

Ce dispositif, coconstruit au national en interministériel, en particulier entre les services du Garde des Sceaux et de la Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, vise 4 objectifs:

- Soutenir le déploiement, le renforcement ou la création de centres de suivi et de prise en charge globale des auteurs de violences sur les territoires, par une contribution financière dédiée du budget 137 « égalité entre les femmes et les hommes »,
- Structurer l'émergence d'une offre de prise en charge complète et homogène sur l'ensemble du territoire national autour de principes d'actions communs,

- Favoriser des partenariats locaux autour de ces dispositifs, à l'intersection du judiciaire, du sanitaire et du social,
- Renforcer les choix d'orientations possibles pour les services prescripteurs (SPIP et parquet).

Pour toutes informations sur le CPCA Occitanie :

<https://ucrm.fr/cpca/>

Pour toutes informations sur les CPCA en France :

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/cp-cpca-juin-2021>

LE SITE DECLIC VIOLENCE

Le site « declicviolence » vous aidera à repérer les spécificités dans la prise en charge des auteurs de violence conjugale.

Il est destiné à un public de médecin mais en libre accès sur internet, il propose d'informer « l'essentiel à connaître », de proposer un cadre « pourquoi intervenir » et de s'interroger sur la conduite à tenir « les pièges à éviter »

<https://declicviolence.fr/p/lessentiel-a-connaître-sur-les-violences-conjugales>

LA FNACAV

La FNACAV regroupe [des associations spécialisées](#) dans la prise en charge des auteurs de violences conjugales et familiales.

La prévention des violences intrafamiliales, par l'écoute et l'orientation des auteur-e-s vers des solutions adaptées est un rouage essentiel de la protection des victimes.

La FNACAV agit pour promouvoir la création ou le développement de structures d'intervention en direction des auteurs de violences conjugales ou familiales. La lutte contre les violences conjugales passe par des réponses à apporter conjointement aux agressé(e)s et aux agresseurs.

L'intervention auprès des auteurs de violences est complémentaire des actions de la Justice. L'auteur de violence a droit à l'écoute, au respect et à la confiance dans ses propres capacités de compréhension et de changement ainsi qu'à un accompagnement lui permettant d'éviter la récidive.

<https://www.fnacav.fr/une-permanence-telephonique-pour-les-auteurs-de-violences-conjugales-n-08-019-019-11/>

**JE NE CONTRÔLE
PAS MA VIOLENCE.
JE CRAQUE.
JE FRAPPE.
J'AI BESOIN DE
ME FAIRE
AIDER.**

**J'ARRÊTE D'ÊTRE VIOLENT
08 019 019 11**

numéro gratuit

 **FNACAV**
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
CONJUGALES & FAMILIALES

 **MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**
Justice
Affaires
Pratiques

FNACAV, édition août 2023. Crédits graphes

LES CRIAVS sont Les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) ce sont des structures de **service public** issues de la Circulaire DHOS/DGS/O2/6C n°2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Dispositifs d'échelle régionale, ils ont pour mission générale d'améliorer la **prévention**, la **compréhension**, et la **prise en charge** des violences sexuelles sur les bases d'une réflexion éthique et pratique.

**VOUS VOUS SENTEZ TROUBLÉ-E
PAR LES ENFANTS ?**

Nous pouvons vous orienter
vers une aide adaptée.



0 806 23 10 63 Service gratuit
+ prix appel

  

Service proposé par la Fédération Française des Centres Ressources
pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

www.fcriavs.org / @FF CRIAVS / #AairALaSource

Projet de recherche GENVIPART:

Les dimensions genrées des violences contre les partenaires intimes : comprendre le sens des actes et le sens de la peine pour les auteurs afin de mieux prévenir et réduire ces violences

Année de début : 2020 Année de fin : 2023 Porteur-se(s) du projet : [Eric Macé](#)

<https://www.centreemiledurkheim.fr/projets-de-recherche/genvipart/>